



ARTC *Sud*

*Association pour la Recherche
sur les Tumeurs Cérébrales*

ASSEMBLEE GENERALE PAR CORRESPONDANCE

Selon ordonnance n° 2020-304 du 25 mars 2020

Consolidée le 8 septembre 2020

Mesdames, Messieurs,

La crise sanitaire actuelle ne nous permettant pas de nous réunir en toute sécurité, l'assemblée générale de notre association se tiendra, cette année, par correspondance, tel que le prévoit l'article 22-2 de l'ordonnance ci-dessus citée, à savoir :

- Les membres de l'association ne participent pas de manière physique à l'assemblée générale (art1)
- Les décisions peuvent être prises « au seul moyen » du vote par correspondance (art 1-3)
- Le dépouillement des votes par correspondance directement adressés à l'association se tiendra le 19 Avril 2021 à 12 heures.

Le 19 Avril de 13h à 14h 30 aura lieu une présentation du rapport d'activité de l'ARTC Sud en Visioconférence ZOOM.

- **rapport moral de la présidente**
- **rapport financier du trésorier**
- **renouvellement du conseil d'administration**
- **présentation des recherches supportées par l'ARTC Sud**

Vous pouvez participer à cette présentation, soit si vous avez l'application Zoom en renseignant le code d'identification de la réunion (97550141958) et le code secret (257989) puis en cliquant « rejoindre une réunion », soit en scannant le QR suivant :



En ces temps difficiles nous comptons plus que jamais sur vous qui nous avez fidèlement soutenus depuis 15 ans. En dépit de la crise sanitaire l'ARTC Sud fait face et se développe. Des projets extrêmement prometteurs ont vu le jour en 2020 et 2021. Votez et connectez vous nombreux à notre présentation pour être informés de l'activité de votre association.

Très Cordialement

Le conseil d'administration